

L'essentiel des informations

Nos engagements

-  Des informations et une écoute en continu
-  Des horaires et jours de travaux maîtrisés
-  Un chantier totalement sécurisé
-  Une fluidité dans la circulation et le passage des piétons
-  Une absence de pollution limineuse
-  Un débit sonore contrôlé

Les intervenants

Le maître d'ouvrage

 DRIEAT Île-de-France

Les constructeurs

 **mathis**
Construction Bois

La maîtrise d'oeuvre

 **PHILÉAS**
ARCHITECTURE

Les responsables travaux

Thierry Raynaud
Directeur des travaux

Jérôme Meunier
Conducteur des travaux



Où se renseigner/échanger ?

Durant toute la période du chantier, des moyens de communication sont mis en place pour informer et faire remonter des remarques éventuelles des riverains. Des référents chantier sont identifiés et l'ensemble des informations importantes seront communiquées aux riverains.

Vos référents :

DRIEAT : Jérôme PINAUD
 Spie Batignolles : Thierry Raynaud
 Mairie du XVe : Valérie GIOVANNUCCI

-  Une boîte aux lettres mise en place à l'accueil du chantier
-  Contactez-nous à travaux-miollis@developpement-durable.gouv.fr
-  Retrouvez toutes les informations sur renovation-miollis.fr



BULLETIN D'INFORMATION N°4

Avril 2023



Edito:

DEMARRAGE DE LA PHASE TRAVAUX !

Après l'année 2021 consacrée à la conception du projet Miollis et à la désignation des architectes et de l'entreprise, l'année 2022 dédiée à la finalisation des études et aux autorisations d'urbanisme, l'année 2023 marque le démarrage des travaux !

En effet, suite au déménagement des agents durant le mois de mars, l'entreprise SPIE Batignolles a pris possession des lieux le 03 avril 2023. Actuellement en phase de préparation de chantier, les travaux débiteront réellement au mois de mai.

Comme cela a été fait jusqu'ici, la DRIEAT, maître d'ouvrage du projet, ainsi que la Préfecture souhaitent maintenir le dialogue et le partage d'information avec vous tout au long de la phase travaux. Ceci afin de gérer dans les meilleures conditions possibles les impacts du chantier sur notre quartier, et en particulier les questions de la sécurité et de circulation au niveau de la rue Miollis.

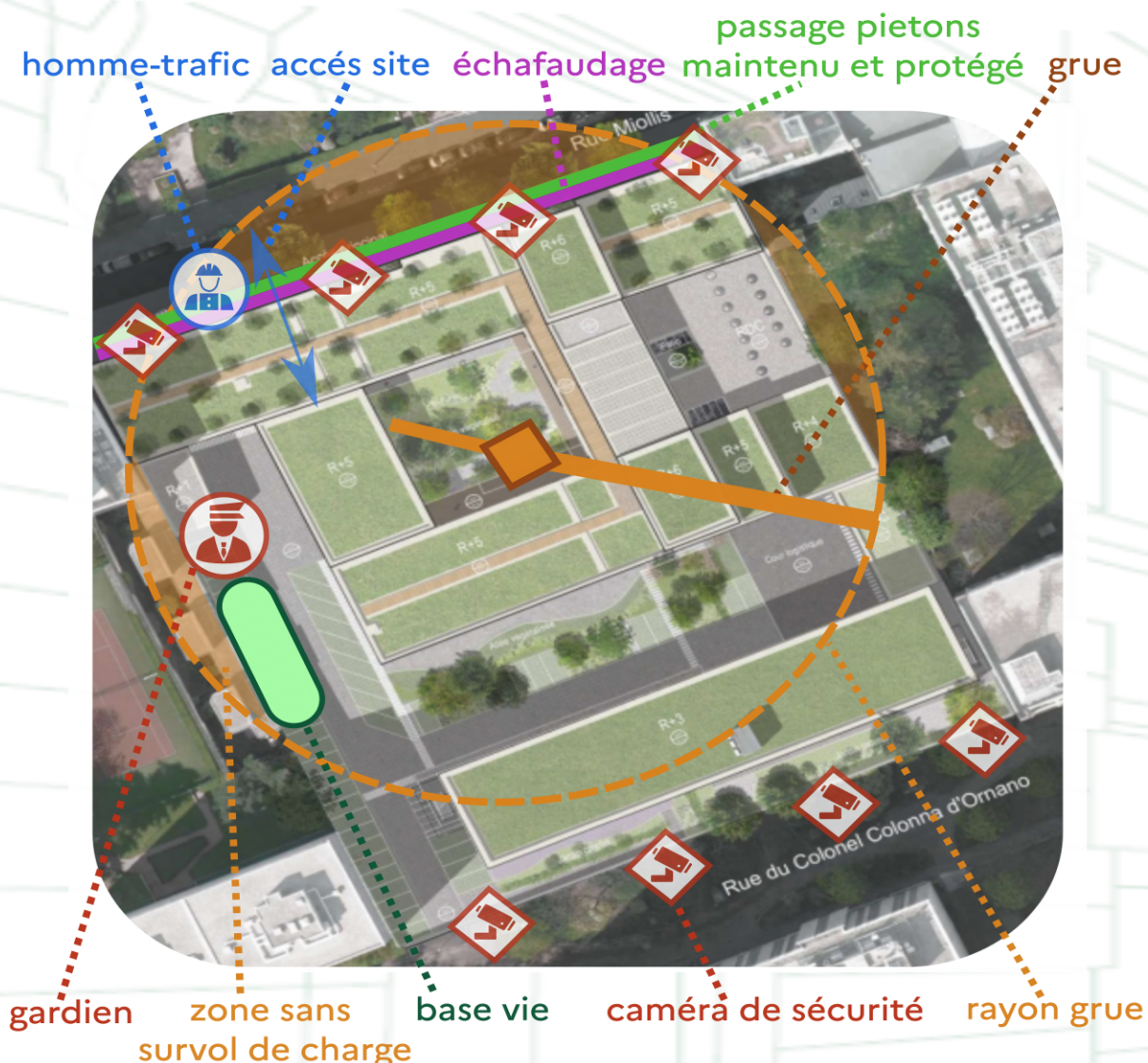
Aussi, une information régulière sera faite sur les avancées de l'opération, grâce à la publication de nos lettres d'information et une mise à jour en continu de notre site web : renovation-miollis.fr.

Par ailleurs, un comité des riverains composé de 13 représentants du quartier, la maîtrise d'ouvrage, la Préfecture, l'entreprise en charge des travaux et la mairie du XVe arrondissement de Paris a été constitué. Il se tiendra régulièrement tout au long du chantier. Le comité des riverains s'est réuni une première fois le jeudi 06 avril 2023 en présence de M. GOUJON, Maire du XVe arrondissement, au cours duquel les informations principales sur notre organisation de chantier, son calendrier et l'interface avec le quartier ont été présentées.

En complément de ces moyens d'information, nous avons créé une boîte mail dédiée spécialement au chantier sur laquelle tous les habitants pourront poser individuellement toutes leurs questions : travaux-miollis@developpement-durable.gouv.fr.

Emmanuelle GAY
 Directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports

Le plan des installations du chantier



Comment s'organise le chantier ?



L'organisation du chantier permettra d'optimiser les accès et emprises au sein de la parcelle sans installations sur la voie publique à l'exception de l'échafaudage, de réduire les nuisances et de préserver la sécurité globale du site Miollis.

L'accès des véhicules se fera uniquement par le portail rue Miollis, lequel sera géré par un "homme-traffic". Les zones de stockage, la base-vie et les chargements/déchargements resteront dans l'emprise du site. La grue sera installée en milieu de parcelle et ne pourra pas effectuer de survol de charge en dehors de l'emprise du terrain. Un gardien et des caméras de vidéo-surveillance sécuriseront le site.

Les questions du comité des riverains

Quelles mesures seront mises en place pour limiter le bruit ?

Différentes solutions permettront de réduire les émissions de bruit durant les travaux. À titre d'exemple, on peut citer : l'arrêt des moteurs des véhicules en attente dans la rue ou sur le site, l'entrée et la sortie des engins en marche avant permettant de limiter le bruit des alertes de recul. De manière générale, le bruit généré durant ce chantier ne devrait pas atteindre de volume sonore excessif. Les interventions en continuité des marteaux-piqueurs ou engins bruyants seront limitées dans la durée compte tenu de la faible part de démolition d'ouvrages en béton. Les opérations de dépose intérieure se feront avant la dépose des fenêtres afin de limiter la propagation du bruit vers l'extérieur.

Comment sera géré le flux de camions entrant et sortant du chantier ?

Les entrées et sorties des véhicules ne se feront que durant la plage horaire du chantier, soit entre 7h30 et 18h. Une zone d'attente pour camions est prévue en dehors du quartier pour éviter l'arrivée de véhicules avant 7h30, ou lorsque plusieurs véhicules arrivent simultanément. Un "homme-traffic" sera positionné au niveau du portail d'accès afin de garantir la fluidité et la sécurité de la circulation, avec une vigilance accrue aux horaires d'entrée et sortie des écoles.

Comment les piétons circuleront à proximité du chantier ?

Une clôture et un échafaudage seront posés le long du bâtiment, et un passage piéton sécurisé sera maintenu sur le trottoir de la rue Miollis. Ces installations n'auront pas d'impact sur les places de stationnement qui seront préservées. Les bornes de recharge pour véhicules électriques seront également maintenues. Enfin, l'homme-traffic assurera la sécurité du passage des piétons lors de chaque entrée et sortie de camions sur le chantier.

Les grandes étapes des travaux

